



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Chine

Question écrite n° 22950

Texte de la question

Mme Gisèle Biémouret attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la situation au Tibet. En effet, un Tibétain était dans un état critique après avoir récemment mis le feu à ses vêtements. C'est le centième cas d'immolation ou de tentative d'immolation pour protester contre le manque de liberté de culte au Tibet rapporté depuis 2009, selon un bilan du gouvernement tibétain en exil. Ces drames témoignent d'un niveau de désespoir qui contredit tragiquement les discours officiels sur « le développement régional » et « l'harmonie nationale ». Elle lui demande donc de lui indiquer quelles mesures le Gouvernement entend prendre pour aboutir concrètement à un meilleur respect des droits humains au Tibet.

Texte de la réponse

La France a exprimé à plusieurs reprises sa profonde préoccupation face à l'évolution de la situation dans les régions tibétaines de Chine et en particulier face à la poursuite du mouvement d'immolations. La France rappelle son attachement au respect des droits de l'Homme, à la liberté de religion ou de conviction ainsi qu'à la préservation de la culture et des traditions tibétaines. Elle considère que le dialogue entre les autorités chinoises et le Dalaï Lama est la voie pour parvenir à une solution durable, respectant l'identité culturelle et spirituelle tibétaine, dans le cadre de la République populaire de Chine. La situation des droits de l'Homme au Tibet est également évoquée auprès des autorités chinoises avec les partenaires européens de la France, notamment dans le cadre du dialogue UE-Chine sur les droits de l'Homme.

Données clés

Auteur : [Mme Gisèle Biémouret](#)

Circonscription : Gers (2^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 22950

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 avril 2013](#), page 3414

Réponse publiée au JO le : [23 avril 2013](#), page 4406